



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## élections législatives et élection présidentielle

Question écrite n° 11761

### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur les propositions n° 5 et n° 6 du rapport de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique. Ces propositions prévoient d'avancer dans l'année la tenue de l'élection présidentielle et des élections législatives, en réduisant par ailleurs le délai entre ces deux échéances. Il est ainsi proposé d'avancer de deux mois la tenue de ces scrutins et de retirer deux semaines entre ces deux élections. Elle demande comment le Gouvernement entend-il prendre en compte ces propositions.

### Texte de la réponse

Dans son rapport « Pour un renouveau démocratique », la commission de rénovation et de déontologie de la vie publique propose d'avancer la tenue de l'élection présidentielle et des élections législatives de deux mois. A cet effet, devraient être modifiés d'une part, l'article 6 de la Constitution afin de fixer une date pour l'expiration des pouvoirs du Président de la République et d'autre part, l'article L. O. 121 du code électoral relatif à la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale. La commission suggère par ailleurs de réduire le délai entre le second tour de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives, qui est actuellement de cinq semaines, d'une ou de deux semaines. Le Gouvernement, à la différence de la plupart des autres propositions du rapport de la commission, n'entend pas mettre en oeuvre cette recommandation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11761

**Rubrique :** Élections et référendums

**Ministère interrogé :** Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 novembre 2012](#), page 6935

**Réponse publiée au JO le :** [30 avril 2013](#), page 4779